



PREFECTURE DE LA REGION AQUITAINE



Direction régionale de l'agriculture et de la forêt d'Aquitaine

COMMUNIQUE DE PRESSE

AVIS d'APPEL PROJET REGIONAL 2008

MISE EN ŒUVRE DES MESURES AGROENVIRONNEMENTALES TERRITORIALISEES EN 2009

Dans le cadre du Programme de Développement Rural de l'Hexagone 2007-2013, un dispositif régional a été mis en place à partir de 2007 pour accompagner les exploitations agricoles souhaitant mettre en œuvre des mesures agroenvironnementales qui contribuent à préserver ou rétablir la qualité de l'eau dans des zones les plus menacées, les zones d'action prioritaire.

Pour faire émerger des projets cohérents et s'assurer d'un impact environnemental fort, il est organisé une procédure régionale d'appel à projets agroenvironnementaux. Les dossiers d'avant-projet devront être déposés auprès de la DRAF Aquitaine, au plus tard, le **1^{er} juillet 2008**.

Les porteurs de projets concernés par cet appel peuvent être des structures techniques agricoles telles que les chambres d'agriculture, les associations de développement rural, des structures déjà actives sur des territoires constitués telles que les parcs naturels régionaux et national, les associations de protection de la nature ou des collectivités territoriales telles que des communautés de communes ou des syndicats d'adduction d'eau potable.

Ils peuvent retirer le cahier des charges d'appel à projets à partir du **21 Avril 2008** à l'adresse suivante :

DRAF AQUITAINE
Service Régional d'Economie Agricole
51, rue Kiéser
33077 - Bordeaux cedex
Tel : 05.56.00.42.51 - Fax : 05.56.00.42.20
Mail : srea.draf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Le dossier peut également être téléchargé sur le site provisoire de la DRAF Aquitaine :
<http://draf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/>